A Monsieur le Coordonnateur du PASD

J’ai l’honneur de solliciter l’avis de non objection pour l’acquisition de trois cent licences du logiciel CSPRoX à faire installer sur les tablettes pour la collecte de l’enquête EMICoV 2014 pour une durée de deux (2) ans.

En 2011, l’Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) a réalisé sa première enquête auprès des ménages en utilisant le système CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing). Cette expérience entièrement mise en œuvre à l’aide de programmes informatiques conçus sous le logiciel CSProX a été rendue possible grâce l’appui financier et technique fourni par le Millenium Challenge Account – Bénin qui avait commis l’expertise de SERPRO SA, une société de développement d’applications CAPI et ayant développé le CSProX. Cet appui a permis de disposer du dispositif de collecte CAPI de l’EMICoV et de former les cadres de l’INSAE sur son fonctionnement. La version de l’application de saisie des données sur le terrain utilisée en 2011 est disponible au niveau de l’institut.

Aujourd’hui, au regard des exigences en termes d’assurance de la qualité des données et du nombre de plus en plus croissant de la demande que cette nouvelle technique suscite, le besoin d’élargir le panel du personnel technique initialement formé devient impérieux. Aussi, du fait que CSPro ne prend pas en charge la codification assistée par ordinateur, l’utilisation de CSProX en particulier pour la prochaine édition d’EMICoV est devenue une nécessité à cause des différentes nomenclatures utilisées pour codifier l’information (NAEMA pour les activités, NOPEMA pour les produits de consommation, Classification Internationale Type des Professions et Métiers) mais aussi de la souplesse de sa technologie de transfert de données d’une part entre les agents de terrain et d’autre part entre les équipes.

SERPRO SA a été la seule structure identifiée depuis 2011 pour la cession des licences du CSPROX. En effet, c’est cette firme qui a procédé au développement de ce progiciel compatible avec le CSPRO. Cette firme assurera à la suite de la livraison des licenses, le renforcement de l’équipe technique de l’enquête EMICoV et la revue du programme de saisie et de contrôle de qualité de ladite enquête. Cette expertise de SERPRO SA permettra d’accélérer les travaux d’adaptation du système CAPI de l’EMICoV 2011 pour produire le programme de saisie de l’EMICoV 2014 avec un gain de temps énorme et la possibilité de fournir rapidement les indicateurs nécessaires à l’évaluation de la SCRP-3 et des progrès réalisés dans l’atteinte des OMD.

Au regard de toutes ces considérations, je voudrais solliciter l’avis de non objection de votre institution pour la passation d’un marché gré à gré avec l’entreprise SERPRO SA pour l’achat des trois (300) cent licences dudit logiciel. Un accompagnement en renforcement des capacités est prévu pour six mois. L’ensemble de la prestation ne devrait pas dépasser le seuil de vengt millions de FCFA (20 millions de FCFA).

En vous remerciant pour votre appui au renforcement du système statistique national, veuillez recevoir Monsieur le Coordonnateur l’expression de ma parfaite considération.